mixt terrain d'arts en loire-atlantique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 OCTOBRE 2026

DELIBERATION N°2026-13

OBJET

• ACCUEIL DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES ISSUS DU COMITÉ DES TERRITOIRES •

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de Mixt à Nantes sous la présidence de Dominique Poirout

DATE DE CONVOCATION
Le 06/10/2026

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE 15

PRÉSENTS 9

REPRÉSENTÉS 3

VOTANTS 12

MEMBRES TITULAIRES OU SUPPLÉANTS	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS
BIR Cécile - titulaire ALEMANY Jérôme - suppléant	X		
COUÉ Julien		X	
DUBEAU Christine			X
GERARD ANNE ou sa représentante	X		
GERMAIN THOMAS Patrick		X	
GIRARDOT-MOITIÉ Chloé - titulaire BESSIERE Ugo - suppléant		X	
JANSEN Louise – titulaire RETIF Ludovic - suppléant	X		
LE BALH Nina – titulaire RUSSON Gaetane - suppléante	X		
LE MOULLEC Catherine	X		
MAGRE Vincent			X
MARTINEAU David – titulaire BIGEARD Myriam - suppléante			X
PARAGOT Agnès – titulaire BOUVAIS Erwan - suppléant	X		
POIROUT Dominique – titulaire FETIVEAU Yannick - suppléant	X		
SALLE Fanny – titulaire OUDAERT Nicolas - suppléant	X		
SEASSAU Aymeric – titulaire Philippe Legrand - suppléant	X		

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_13-DE

mixt terrain d'arts en loire-atlantique

DELIBERATION N°2026-13

OBJET

• ACCUEIL DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES ISSUS DU COMITÉ DES TERRITOIRES •

Conformément aux lois N°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à son fonctionnement

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants

Vu l'arrêté du 14 octobre 2013, du Préfet de Région, portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T»

Vu l'arrêté préfectoral du préfet de région du 4 décembre 2024 portant modification de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T» en « Mixt »

Conformément à l'Article 8 - 2 des statuts de l'EPCC et à l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2024, 5 personnalités qualifiées doivent siéger au conseil d'administration de l'EPCC.

- 3 d'entre elles sont désignées sur proposition du Département de Loire-Atlantique après avis consultatif des autres membres publics constituant le conseil d'administration. Les 3 personnalités qualifiées sont désignées parmi des personnalités issues de la société civile et dotées d'un intérêt pour les arts et la culture ce qui a vocation à permettre de favoriser le développement et/ou le rayonnement de l'Établissement, et cela dans le respect des dispositions de l'article 9 relatif à l'exercice du mandat ;
- 2 autres personnalités qualifiées sont issues du comité des territoires, précisé à l'article 10.7 des présents statuts. Suite à leur élection au sein dudit comité, elles sont désignées sur proposition du Département de Loire-Atlantique après avis consultatif des autres membres publics constituant le conseil d'administration.

A la suite des élections municipales, le comité des territoires s'est réuni le 6 juillet 2026 et a élu en son sein deux personnalités qualifiées.
Il s'agit de :

- Vincent Magré, vice-président de Clisson sèvre et Maine agglo et maire de la Haye-Fouassière
- Christine Dubeau, directrice du Carré d'argent à Pont-Château

Ces personnalités qualifiées ont été invitées au conseil d'administration.

Page 1 sur 2
REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_13-DE

mixt terrain d'arts en loire-atlantique

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la désignation des deux personnalités qualifiées issus du Comité des territoires pour une durée de trois ans.

- Vincent Magré, vice-président de Clisson sèvre et Maine agglo et maire de la Haye-Fouassière
- Christine Dubeau, directrice du Carré d'argent à Pont-Château

Régulièrement publié et transmis en préfecture le
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Nantes, le 14/10//2026
La Présidente de l'EPCC Mixt
Dominique Poirout

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_13-DE

REÇU EN PREFECTURE
le 15/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-044-798868717-20261014-2026_13-DE